



Renonciation à contrat de prestation auto

Par **epsie**, le **20/12/2018** à **20:58**

bonjour
par inattention j'ai laissé passer le délai de rétractation d'un contrat d'entretien automobile.
je souhaiterais résilier ce contrat, en ai-je la possibilité et de quel montant peut-être une pénalité: (1mois/2mois/3mois?)
pouvez-vous me renseigner?
merci d'avance

Par **morobar**, le **21/12/2018** à **08:57**

Bonjour,
Pourquoi ne pas commencer par lire le contrat et les conditions de résiliation ?

Par **chaber**, le **21/12/2018** à **09:30**

bonjour
Relire votre contrat comme conseiller
Si indiqué durée ferme 2 ans puis tacite reconduction, vous ne pourrez résilier que pour la 3ème année
Dès lors qu'il y a tacite reconduction le prestataire doit vous en aviser en précisant la possibilité de résilier selon la loi Chatel.
Si rien n'a été fait dans ces règles LRAR en invoquant cette loi.